

Questionnaire santé pour les MAJEURS

- Décret n° 2016-1157 du 24 août 2016 - Arrêté du 20 avril 2017



Ce questionnaire de santé permet de savoir si vous devez fournir un certificat médical tous les ans pour renouveler votre licence.

ATTENTION ! Ce questionnaire ne concerne pas les nouveaux licenciés, les athlètes haut niveau et ceux souhaitant faire de la compétition au niveau national et pratiquer le « SAMBO combat » qui doivent OBLIGATOIREMENT fournir un certificat médical chaque saison.

Qui est concerné ?: Le licencié **MAJEUR** qui demande le renouvellement de sa licence

Quand l'utiliser? : le questionnaire est à utiliser pendant les deux saisons **consécutives** qui suivent celle pour laquelle un certificat médical a été délivré.

Exemple	{	Saison 2021-2022 Certificat médical de non contre-indication à la pratique et en compétition Saison 2022-2023 Questionnaire attestation si toutes les réponses sont négatives Saison 2023-2024 Questionnaire attestation si toutes les réponses sont négatives Saison 2024-2025 Certificat médical de non contre-indication à la pratique et en compétition
---------	---	--

Répondez aux questions suivantes par oui ou par non

DEPUIS LES DOUZE DERNIERS MOIS	OUI	NON
1) Un membre de votre famille est-il décédé subitement d'une crise cardiaque ou inexplicquée ?		
2) Avez-vous ressenti une douleur dans la poitrine, des palpitations, un essoufflement inhabituel ou un malaise ?		
3) Avez-vous eu un épisode de respiration sifflante (asthme) ?		
4) Avez-vous eu une perte de connaissance ?		
5) Si vous avez arrêté le sport pendant 30 jours ou plus pour des raisons de santé, avez-vous repris sans l'accord d'un médecin ?		
6) Avez-vous débuté un traitement médical de longue durée (hors contraception et désensibilisation aux allergies) ?		
A CE JOUR	OUI	NON
7) Ressentez-vous une douleur, un manque de force ou une raideur suite à un problème osseux, articulaire ou musculaire (fracture, entorse, luxation, déchirure, tendinite, etc...) survenu durant les 12 derniers mois ?		
8) Votre pratique sportive est-elle interrompue pour des raisons de santé ?		
9) Pensez-vous avoir besoin d'un avis médical pour poursuivre votre pratique sportive ?		

Attention : Les réponses formulées relèvent de la seule responsabilité du licencié majeur.

➤ Si vous avez répondu **NON** à toutes les questions :

➡ **Attestation ci-dessous** à fournir à votre club pour les saisons concernées – pas de certificat médical.

➤ Si vous avez répondu **OUI** à une ou à plusieurs questions :

➡ Le certificat médical de non contre-indication à la pratique, à l'entraînement et en compétition, établi par un médecin est obligatoire.

LE DOCUMENT CI-DESSUS EST A CONSERVER PAR VOUS

DECLARATION SUR L'HONNEUR CONCERNANT LE QUESTIONNAIRE RELATIF A L'ETAT DE SANTE DU SPORTIF MAJEUR

TALON A RETOURNER AU CLUB: VOMONTAUBAN

Je soussigné(e) Nom.....Prénom.....

Atteste avoir pris connaissance et renseigné le questionnaire de santé relatif à l'état de santé du sportif majeur pour la saison 2024-2025

SIGNATURE

Fait à :le...../...../.....